

Abies grandis Lindl. - Sapin de Vancouver

Anglais : Grand Fir

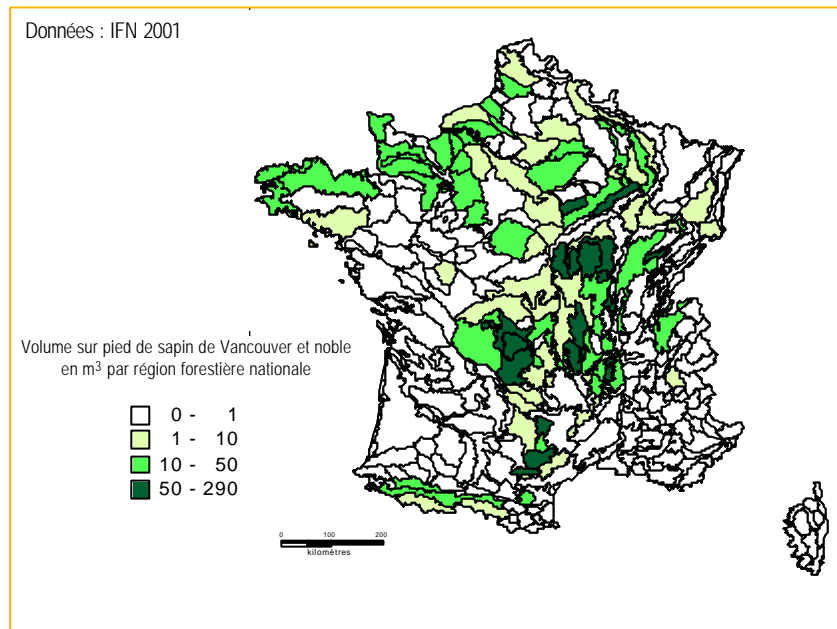
CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE L'ESPÈCE

Répartition

L'aire naturelle du sapin de Vancouver s'étend sur la côte pacifique du nord de la Californie jusqu'en Colombie Britannique (Canada) et sur les hauts plateaux et chaînes montagneuses de l'Idaho principalement. En France, il a été introduit sur tout le territoire sauf en zone méditerranéenne, mais, en général, sur de petites surfaces. Il a surtout été utilisé en Bretagne, dans le Limousin et plus généralement dans les régions à climat atlantique.

Éléments d'autécologie

Le sapin de Vancouver apprécie l'ombre dans le jeune âge. Il résiste aux froids hivernaux rigoureux. Les provenances introduites ont besoin d'au moins 700 mm de pluie par an. Il craint la sécheresse estivale qui peut entraîner des dépérissements



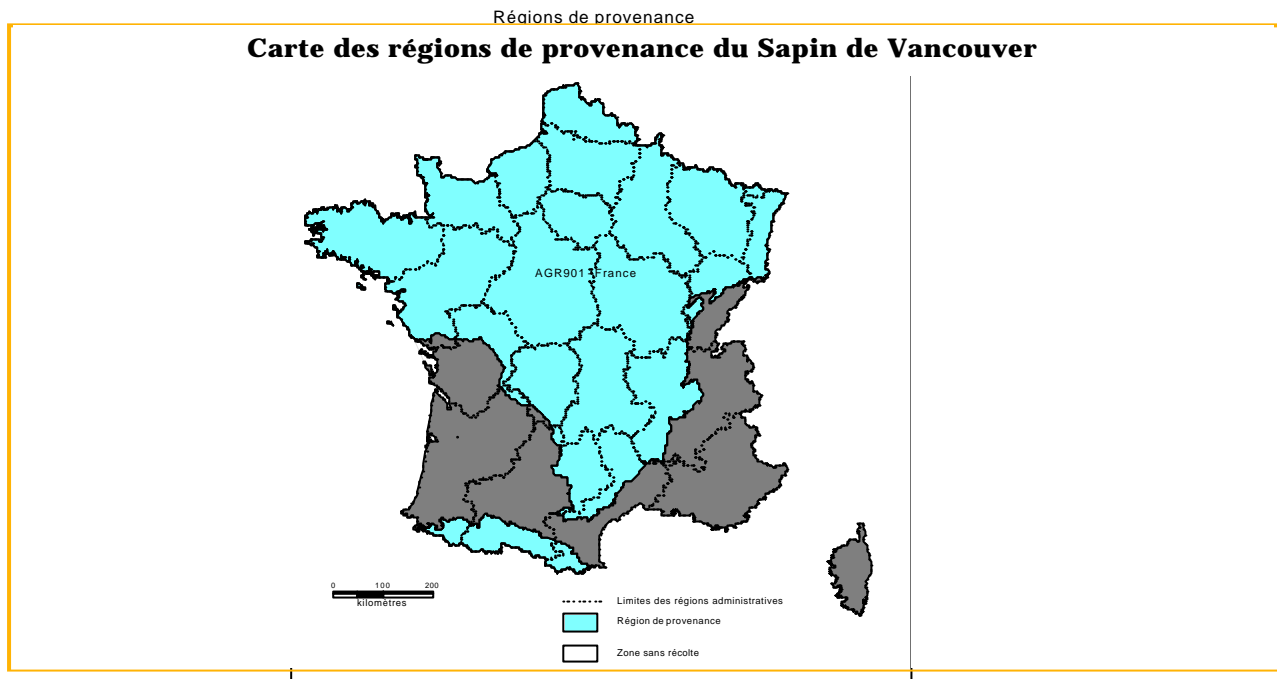
et/ou un éclatement du bois (fentes en hélice). Il se développe sur des sols variés, pouvant être secs si l'hygrométrie de l'air est élevée. Il craint les

sols mouilleux. C'est une espèce à croissance très rapide, mais son bois est de qualité variable.

RÉGIONS DE PROVENANCE DU SAPIN DE VANCOUVER

Le sapin de Vancouver est une espèce indigène peu utilisée en France, du fait de son bois de faible valeur et de sa faible longévité (problèmes sanitaires).

Une seule région de provenance comprenant tout le nord de la France, le Massif central et les Pyrénées est créée.



CONSEILS D'UTILISATION DES MFR DU SAPIN DE VANCOUVER

Les tests de comparaison de provenances IUFRO (International Union of Forest Research Organizations) installés en forêt de Chaud dans le Limousin ou en Allemagne et aux Pays-Bas mettent en évidence l'intérêt des provenan-

ces américaines du Washington et de l'Oregon pour leur survie et leur bonne croissance en hauteur : les seed-zones correspondant à ces peuplements seront donc conseillées même si celles-ci ne sont représentées que par peu de peuplements.

De plus, dans le test du Limousin, les peuplements testés issus des seed-zones du Washington 212, 221 et 403 échappent à la corrélation défavorable vigueur-densité du bois ; ces zones seront donc conseillées en priorité (Bastien, comm. pers.).

Zone d'utilisation (contour proche de celui des régions de provenance)	Matériels recommandés		Observations
	Nom	Cat.	
France	AGR901-France États-Unis : Washington : seed-zones 221, 212, 403, 222, 241 -Oregon : 052	/ /	Les seed-zones sont listées par ordre de priorité décroissant

Descriptif des régions de provenance du Sapin de Vancouver

Code RP	Nom de la région de provenance	Surface (en milliers de km ²)	Altitude moyenne (min-maxi) (m)	Localisation, roches dominantes	Données climatiques			Espèces principales présentes dans la région de provenance (% en volume)
					Précipitations moyennes annuelles (saison de végétation)	Température moyenne annuelle (saison de végétation)	Déficit hydrique relatif annuel (pour T>7°C)	
AGR901	France	380	870 (5-2300)	- Bassin parisien et Est : calcaires, marnes, sables... - Massif armoricain, Massif central et Pyrénées : majorité de roches cristallines et métamorphiques - Vosges : grès et roches cristallines	870 mm (400 mm)	10,1°C (14,6°C)	12,1 % (13,4 %)	Quercus petraea : 17 % Quercus robur : 15 % Fagus sylvatica : 14 % Pinus sylvestris : 8 % Abies alba : 7 % Picea abies : 6 %

* Dans son aire naturelle, le sapin de Vancouver n'est pas ou peu présent au-dessus de 2300 m d'altitude (Mullenbach, 2000). La région de provenance est limitée à 2 300 m d'altitude.